

<b>Zeitschrift:</b>	Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
<b>Herausgeber:</b>	Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
<b>Band:</b>	20 (1915)
<b>Artikel:</b>	Le Culte préhistorique du Soleil et le Cimier des armes de Genève
<b>Autor:</b>	Demole, Eug.
<b>Kapitel:</b>	III: La croix symbole chrétien
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-172834">https://doi.org/10.5169/seals-172834</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

honneur aux temps préhistoriques ; si, aux VII<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles ils apparaissent encore, ils ne tardent pas, peu à peu, à perdre leur signification et à tomber probablement dans le domaine de l'ornementation ou de l'amulette.

Lorsqu'un culte nouveau surgira, grandira et finalement sera officiellement adopté, au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, il y aura sans doute une lutte prolongée entre les nouvelles et les anciennes croyances, comme entre les nouveaux et les anciens symboles, mais parmi les anciennes croyances et les anciens symboles, on chercherait en vain le culte préhistorique du soleil et ses représentations graphiques. Dès longtemps, je le répète, ils étaient effacés de la mémoire des hommes et d'autres les avaient remplacés, en particulier le culte de Mithra, alors tout puissant.

### III. La croix symbole chrétien.

Si Jésus avait subi un autre genre de mort que celui du crucifiement, il va de soi que le symbole chrétien eût été différent. La croix fut choisie, d'une part, parce qu'elle rappelait exactement le supplice de Jésus ; d'autre part, parce que les chrétiens qui voulurent la porter ou la vénérer furent en butte à des persécutions : il n'y a pas de meilleur propagateur pour un dogme ou pour un symbole que le sang des martyrs.

Les monuments des premiers siècles de notre ère que l'on a retrouvés dans les catacombes portent, comme symboles chrétiens : le poisson, l'ancre, le navire, la colombe, mais la croix ne paraît qu'exceptionnellement, cet emblème désignant trop ostensiblement les partisans du culte prohibé<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Théophile Roller. *Les catacombes de Rome*. Paris s. d. (1881), 2 vol. in-f° avec pl. (voir vol. I, p. 110 sq.).

C'est une preuve nouvelle que l'antique croix, symbole du soleil, se trouvait alors totalement oubliée et sans aucune signification, ou luminosité, car pour peu qu'elle eût survécu soit en Orient, soit en Occident, comme objet de vénération, ou même simplement comme relique, il est clair qu'on n'aurait pas pu persécuter les chrétiens parce qu'ils portaient une croix.

Si le nouveau symbole se trouvait prohibé, il n'en fut pas moins un signe de ralliement. Les épîtres adressées par Paul et par d'autres apôtres aux premières églises grecques et romaines en donnent la preuve : *Car Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour évangéliser, non point avec les discours de la sagesse humaine, afin que la croix de Christ ne soit point anéantie*<sup>1</sup>. *Car il y en a plusieurs qui marchent d'une telle manière, que je vous ai souvent dit, et maintenant je le dis encore en pleurant, qu'ils sont ennemis de la croix de Christ*<sup>2</sup>.

Ce sont là des paroles écrites au premier siècle après J.-C.

La croix, comme symbole, se trouvait donc étroitement attachée au supplice de Jésus, alors même que, par prudence, les chrétiens s'abstenaient de l'exhiber. Mais pour les païens, la croix était un objet d'ignominie, car on n'y attachait que les pires misérables.

On voit donc combien fallacieuse est la doctrine de quelques archéologues modernes qui prétendent que la croix de Jésus, symbole des chrétiens, s'est substituée à l'ancienne croix préhistorique, symbole du soleil, grâce à la luminosité de celle-ci qui existait toujours<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> 1 Cor. I. 17.

<sup>2</sup> Phil. III. 18.

<sup>3</sup> Il est incontestable qu'il y a eu des contrées où la croix, symbole chrétien, s'est substituée à une croix plus ancienne, comme par exemple au Mexique, au Pérou et dans d'autres portions du Nouveau-Monde. Cette substitution peut, à la rigueur, avoir eu lieu dans certaines parties très retardées d'Europe, mais ces faits ne controuvent en aucune mesure ce qu'il s'agit de prouver, c'est que là où la croix, symbole chrétien, a été officiellement placée sur les monuments tels que les monnaies, soit à Rome, soit dans l'empire d'Orient, il ne s'est nullement produit une substitution de la croix, symbole chrétien, à la croix, symbole solaire, attendu que celui-ci n'existe plus et que la croix était depuis longtemps redevenue une figure.

C'est ici le nœud de la question. Il n'est pas admissible que la croix ait pu conserver sa luminosité tout en ayant perdu son rang de symbole. Or, de deux choses l'une : ou bien la croix, ancien symbole solaire et lumineux, se trouvait pour lors déchu et éteint, et la substitution du symbole chrétien n'a pu se faire, le premier n'existant plus ; ou bien le symbole préhistorique solaire existait encore, et le symbole chrétien est venu le supplanter.

Or, comment supposer qu'un autre symbole, identique, mais plus ancien que celui du Christ, pût exister encore, sans qu'il y ait eu conflit entre eux ? Nulle part on ne voit qu'il se soit produit une réclamation quelconque de la part des païens contre le nouvel emblème qui serait venu créer entre les deux cultes une confusion redoutable. Les païens se bornaient à mépriser la croix, preuve évidente qu'elle ne représentait pour leur culte aucune idée symbolique. Nulle part non plus, soit dans les Épîtres des Apôtres, soit dans les écrits des Pères<sup>1</sup>, on ne perçoit la moindre allusion à une autre croix qu'à celle de Jésus ; et combien cependant eût-il été facile d'établir un parallèle victorieux en faveur du second symbole, si le premier eût seulement existé ?

Cela ne veut pas dire que la croix en tant que figure fût détruite, elle existait, tout au contraire, mais sans la moindre signification solaire. Pour pouvoir admettre que le symbole chrétien s'est substitué au symbole préhistorique disparu et oublié, il faudrait des faits, des textes, et les auteurs de cette étrange supposition n'en indiquent aucun, tandis que tout ce qui est connu milite contre cette conception qui paraît absolument moderne.

M.W. Deonna nous dira<sup>2</sup> : « On sait que Constantin, sur « les monnaies duquel apparaît pour la première fois la

<sup>1</sup> Ce fait m'a été confirmé par M. l'abbé Marius Besson, hagiographe distingué, et bien placé pour donner une affirmation en pareille matière.

<sup>2</sup> W. Deonna, *Le soleil, etc.*, *op. cit.*, p. 51.

« croix chrétienne, sut user habilement de ce subterfuge pour unir les païens et les chrétiens ». Et Victor Duruy<sup>1</sup>, auquel il se rapporte, nous apprend que la croix ansée (fig. n° 8) qui, suivant lui, reproduit *exactement* le chrisme (fig. n° 9), figurait le salut, la vie éternelle; qu'elle était aux mains des divinités égyptiennes l'attribut essentiel de leur puissance et qu'elle avait des affinités avec le culte du soleil.

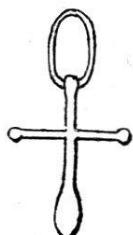


Fig. 8.

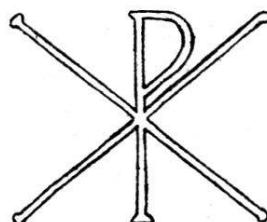


Fig. 9.

Puis il nous parle du labarum « qui pourrait être pris », dit-il, « pour le symbole de la politique constantinienne », et il cite la description que fait de cette bannière célèbre, Eusèbe, évêque de Césarée, qui la vit dans les dernières années du règne : « C'était une pique droite, coupée à sa partie supérieure par une barre transversale, où s'attachait un voile de pourpre ; sur ce voile, couvert de pierres précieuses, brillaient, brodés en or, les portraits de Constantin et de ses fils ; au dessus, une couronne d'or enveloppait le monogramme (le chrisme). »

Et Victor Duruy ajoute : « Pour les chrétiens, la barre figurait les bras de la croix ; pour les païens elle était le soutien nécessaire de l'étendard... le monogramme rappelait aux uns le Christ, aux autres le soleil. »

Cette description du labarum, d'après Eusèbe, est à coup sûr précieuse et digne d'intérêt ; Victor Duruy aurait pu la compléter et la faire suivre de ce que rapporte le même Eusèbe au sujet de la vertu de cette

<sup>1</sup> Victor Duruy. *La politique religieuse de Constantin* (Revue archéologique 1882, vol. 43, pp. 96 sq. et 155 sq. (voir p. 99 sq.).

bannière. M. l'abbé Martigny<sup>1</sup> nous en indique l'essentiel : « Ce qui reste du moins incontestablement établi, c'est « la confiance qu'inspirait ce signe auguste (le chrisme « inscrit sur le labarum), la vaillance qu'il donnait aux « armées chrétiennes et la terreur qu'il portait dans les « rangs ennemis. C'est ce qui se vit notamment à la « bataille d'Andrinople, entre Constantin et Licinius : la « vue seule de l'étendard sacré glaçait les soldats de ce « dernier, et partout où fut portée la croix, la victoire la « suivit<sup>2</sup>. »

Si c'eût été l'antique symbole du soleil que les ennemis de Constantin croyaient reconnaître sur le labarum, pourquoi donc en furent-ils si fort épouvantés ?

Il est manifeste que Victor Duruy a fait confusion entre le chrisme primitif, placé par Constantin sur le labarum, chrisme qu'Eusèbe définit exactement : *littera P in medio decussata* (fig. 9), et la forme plus moderne de ce monogramme, formé d'un P barré qui, en Orient, put en effet, par la suite, être rapproché de la croix ansée égyptienne.

Que Constantin ait mis en action tout ce que sa politique pouvait lui suggérer pour rapprocher les païens et les chrétiens, c'est incontestable, mais il est fort douteux que les soldats de Maxence ou de Licinius aient vu sur le labarum autre chose que ce qui s'y trouvait en réalité, c'est-à-dire le symbole et le monogramme du Christ.

De tout ce qui précède, on peut conclure que la croix placée par Constantin, soit sur ses monnaies, soit sur celles des deux femmes de Constance Chlore, était le symbole chrétien, dont l'origine connue et avouée de tous, provenait du supplice de Jésus.

On se rappelle qu'après avoir vaincu Maxence, à la fin d'octobre 312, Constantin rentra à Rome en triom-

<sup>1</sup> Martigny. *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*. Paris, 1865, in-8°, avec vign.

<sup>2</sup> Le passage en italiques est la traduction d'Eusèbe.

phateur, cassa les prétoriens, mit fin aux jeux séculaires et fit profession de la religion chrétienne; sans cesser, au reste, de demeurer attaché aux cultes païens. En 323, il vainquit son beau-frère Licinius, le fit périr et, trois ans plus tard, il fit périr aussi, par mesure de précaution, son neveu Licinius fils. En 325, il assembla le concile de Nicée et mourut en 337.

Si Constantin fut un déplorable chrétien, il faisait cependant profession de l'être, et l'on ne doit pas oublier que, s'il fut mis au rang des dieux par le Sénat, l'Église le rangea de son côté parmi les saints.

La croix, symbole chrétien, se retrouve sur les monnaies de la plupart des empereurs jusqu'à la fin de l'Empire, mais on la retrouve aussi sur les monnaies de l'Empire d'Orient qui, au VI<sup>e</sup> siècle, vont servir de prototype au monnayage franc.

#### IV. La croix, symbole chrétien sur les monnaies franques, carolingiennes et modernes.

Parlant du monnayage franc, M. W. Deonna<sup>1</sup> nous dit :  
« Il y a longtemps déjà que l'on a reconnu la survivance  
« de la croix solaire équilatérale dans le monnayage  
« mérovingien, par l'intermédiaire des monnaies gauloi-  
« ses. Les monnaies mérovingiennes imitent les types  
« byzantins, mais l'adoption de ceux-ci fut facilitée par  
« la ressemblance de leurs emblèmes avec ceux de  
« l'ancien culte solaire, toujours vivaces, et la grande-  
« faveur dont a joui pendant des siècles la croix des  
« monnaies ne peut s'expliquer que par la survivance  
« des antiques symboles, vénérés chez nous et christia-  
« nisés. »

Si M. W. Deonna était plus familiarisé avec la numis-

<sup>1</sup> W. Deonna. *Le soleil*, etc., op. cit., p. 75.